En naviguant sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites. ok En savoir plus

Retraite : une pension dorée au Portugal

« Le Portugal est un diamant brut. » Le discours est affûté pour donner des idées d'expatriation aux retraités français. Au Salon de l'immobilier portugais qui a lieu ce week-end à la porte de Versailles (Paris XVe), devant une centaine de têtes grisonnantes assises en rang d'oignons, avocats, notaires, promoteurs, agents immobiliers, économistes se succèdent au pupitre et vantent l'ensoleillement de trois cents jours par an, la qualité de vie, des prix encore raisonnables et la fiscalité très alléchante de ce petit pays à deux heures et demie d'avion de Paris. Des arguments chocs pour convaincre l'auditoire de venir s'installer à Lisbonne, Porto ou dans l'Algarve, où, après trois ans de crise (le pays est officiellement sorti de la tutelle internationale), la croissance repart, grâce notamment au boom de l'immobilier résidentiel et du tourisme.

L'assistance écoute avec attention, certains prennent des notes, plus particulièrement sur le volet fiscal. Depuis le 1 er janvier 2013, une loi a simplifié l'octroi du statut de « résident non habituel », faisant du pays un petit paradis (fiscal) pour les seniors. Pour en bénéficier, il faut y acheter ou y louer un bien immobilier, y résider plus de 183 jours par an. Les retraités du secteur privé -- mais pas les fonctionnaires qui sont imposables en France exclusivement -- peuvent voir leur pension totalement exonérée d'impôt sur le revenu portugais (mais pas de l'ISF français pour les plus fortunés). Bémol : ce dispositif ne dure que dix ans (passé ce délai, le régime de droit commun portugais s'applique) et ne concerne pas les revenus de l'épargne ni les successions, taxés en France. Mais toujours est-il que le gain de pouvoir d'achat pour les candidats au départ se chiffrerait entre 30 et 40 % de revenus supplémentaires. D'autant que la vie au Portugal est moins chère qu'en France. Environ 2 000 retraités français ont déjà franchi le cap, selon la chambre de commerce franco-portugaise.

Après la présentation, Sylvie et Marc, 55 et 58 ans, deux Bretons au look décontracté, sont quasi convaincus. « Il n'y a pas que les avantages fiscaux ! On n'en peut plus de la France où les gens sont agressifs et restent le soir enfermés chez eux devant leur télé. » Lui est chef d'entreprise d'une PME spécialisée « dans les caisses enregistreuses » et est à deux ans de la retraite ; elle est institutrice, prête à tout lâcher. Leurs futures retraites ne seront pas bien élevées : 3 100 € à eux deux. « On va mieux vivre là-bas. » Leur projet, c'est d'acheter un trois-pièces avec terrasse avec les 140 000 € mis de côté. « On part cet été faire du repérage », sourient-ils en s'éloignant.

Un peu plus loin, Françoise et Michel, 67 et 70 ans, venus des Yvelines, se donnent six mois pour faire le grand saut. « J'en ai marre de Hollande et de ce pays si mal dirigé, c'est ce qui accélère notre départ », lance cet ancien directeur des ventes dans l'électronique en jean et sac à dos. Avec un budget de 750 000 € en poche, « on va se faire construire une maison avec piscine dans l'Algarve. C'est un investissement plus sûr qu'au Maroc *(NDLR : où un retraité français peut bénéficier jusqu'à 80 % de*

réduction d'impôt). » Reste à vendre leur maison et à se faire à l'idée d'être loin de leurs petits- enfants... « C'est ce qui nous retient encore. »

Le Parisien